



## REGLEMENT F-dayrun – Dimanche 12 mars 2023

**Article 1 :** La F-day run aura lieu le dimanche 12 mars 2023, ouverte à toutes les personnes licenciées ou non licenciées. Les participantes et participants courent sous leur propre et exclusive responsabilité.

**Article 2 :** Les coureurs du 5kms, du 10kms, du Relais mixte (2x5kms) et les kids 2 courses 1.5km et 2.5kms, licenciés en course à pied (hors stade) : FFA (Fédération Française d’Athlétisme) devront fournir la photocopie de leur licence.

Les non licenciés devront fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou de l’athlétisme en compétition », datant de moins d’un an le jour de la manifestation.

**Article 3 :** Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas de vol pouvant survenir dans les locaux occupés.

**Article 4 :** Le retrait des dossards s’effectuera au STADE ROLAND BELLEGUEULE, rue Au Bois, 62280 SAINT MARTIN BOULOGNE le dimanche 12 mars 2023 à compter de 8h00 jusque 9h30.

Il vous sera remis également à chaque participant, un cadeau « surprise » ainsi qu’un ravitaillement en solide et liquide.

**Article 5 :** Départ et arrivée sur le site du STADE ROLAND BELLEGUEULE, rue Au Bois, 62280 SAINT MARTIN BOULOGNE

**Article 6 :** INSCRIPTIONS : par internet **UNIQUEMENT** sur le site Njuko, (sauf les mini-kids) via les sites internet fdayrun.com et chronopale.fr, jusqu’au vendredi 10 mars 2023 minuit.

Les TARIFS indiqués sont y compris les frais de gestion Njuko de 1 euro.

- Course des 10 Kms : 9 € Individuel (uniquement pour les femmes) cadettes, juniors F, Séniors F, Masters F (Nées avant le 31 décembre 2007)
- Course des 5 kms : 7€ individuel (uniquement pour les femmes) Minimes F, Cadettes, Juniors F, Séniors F, Masters F (Nées avant le 31 décembre 2009)
- Course en Relais (2 x 5 kms) : 5€ par relayeurs (en duo) 2 types de relais possibles : femme/femme et femme/homme. A partir de la catégorie minimes (Nés avant le 31 décembre 2009)
- Courses Kids : GRATUIT Poussins (Poussines) 1500m ; Né(e)s après le 1er janvier 20012 et avant le 31 décembre 2013
- Courses Kids : GRATUIT Benjamins (Benjamines) 2500m ; Né(e)s après le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 31 décembre 2011.
- Course mini-Kids (800m) : GRATUIT (sans classement) Eveil athlétisme filles et garçons ; Né(e)s après le 1er janvier 2014 et avant le 31 décembre 2016.
- Randonnée pédestre ou Marche Nordique (uniquement pour les femmes) : environ 9km avec ou sans bâtons : 6€ (Nombre limité à 100 personnes)

**ATTENTION** : les différentes courses sont limitées en fonction des tranches d'âges

Inscriptions sur place possible UNIQUEMENT pour les courses Kids (1.5kms et 2.5kms) et mini Kids (800m)

L'organisateur se réserve le droit de clôturer les inscriptions à tout moment.

**Article 7** : Annulation de l'épreuve : L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure (Conditions climatiques exceptionnelles, avis d'alerte orange de la sous-préfecture, état d'urgence...).

**L'organisation procédera au remboursement des inscriptions, déduction faite des frais bancaires.**

**Article 8** : Annulation d'un compétiteur à l'épreuve : En raison des frais engendrés par toute annulation, il n'y aura pas de remboursement en cas de forfait. En cas de non-participation, le propriétaire du dossard ne pourra en aucun cas rétrocéder ce dernier à une tierce personne. Si le cas est avéré il sera tenu responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

**Article 9** : Horaires et distances des épreuves de course jeunes : 9h15 pour les Mini-Kids (800m), 9h25 pour les Kids (1500m) et 9h35 pour les Kids (2500m)

Pour la Randonnée pédestre et Marche nordique départ 9h00 pour environ 9km.

**Article 10** : Horaire et distance des épreuves de 10kms – 5 kms et Relais : 10h00

**Article 11** : Sur le 5 et le 10 Kms : un bouquet (à l'issue de la course) et un trophée aux 3 premières Scratch et récompenses aux 3 premières Minimes, Cadettes, Juniors, Séniors/Espoirs et aux 3 premières de Masters 0 à Master 10 et vétérans.

Sur le Relais : un bouquet (à l'issue de la course) et récompenses aux 3 premières équipes relais Femme/Femme et relais Femme/Homme.

Pour les courses Kids : les 3 premières filles et les 3 premiers garçons de chaque course seront récompensés

Mini-kids et kids auront une médaille de Finisher.

**Article 12** : L'épreuve est couverte par une assurance souscrite par les organisateurs (responsabilité civile).

**Article 13** : La course des 10kms comprend 2 boucles de 5kms sur un parcours Nature (1/2 route-1/2 chemin).

Sur la course de 5kms, une seule boucle, comme sur la course Relais, chaque relayeur effectuera sa propre boucle de 5kms sur un parcours Nature (1/2 route-1/2 chemin)

La 1<sup>ère</sup> relayeuse sera obligatoirement une féminine, la 2<sup>ème</sup> relayeuse ou relayeur devra porter une chasuble, fourni par l'organisation et devra finir le tour du stade en compagnie de la 1<sup>ère</sup> relayeuse et passer la ligne d'arrivée à deux.

Les Kids effectueront une boucle de 1.5km pour les 10-11ans et une boucle différente de 2.5km pour les 12-13 ans. Les mini-Kids feront un tour des 2 stades de foot en circuit fermé (non chronométré)

La randonnée pédestre et marche nordique se déroulera sur un circuit d'environ 9kms – Limitée à 100 personnes maxi. **[ATTENTION : Les bâtons sont proscrits sur la piste]**

**Article 14** : Sécurité : elle sera assurée par La Croix Blanche, la Police Municipale, les bénévoles et les employés municipaux.

**Article 15** : Podium et remise des prix à 12h00 dans l'enceinte du STADE ROLAND BELLEGUEULE, rue Au Bois, 62280 SAINT MARTIN BOULOGNE